vinces d'Ontario et de Québec. Où sera-t-il dépensé?

L'hon. M. CARVELL: J'àllais dire que cela me prendrait une demi-heure pour lire les noms des endroits, mais ils ont tous besoin de dragage. Ce serait un grand avantage pour le service de transport du pays si nous pouvions opérer ces dragages, mais je crains que nous ne puissions accéder à la demande.

Lignes télégraphiques et téléphoniques de la Nouvelle-Ecosse. — Réseaù télégraphique du Cap-Breton.—Nouveaux poteaux entre Eskasoni et East-Bay, \$700.

M. CHISHOLM: Je ne sache pas que ce soit le moment opportun pour s'enquérir des intentions du Gouvernement au sujet du téléphone. Le ministre se rappelera que l'an dernier nous avons eu à ce sujet une discussion à laquelle il a pris part. Le réseau téléphonique de la Nouvelle-Ecosse est peu développé, mais avant aujourd'hui les téléphones étaient placés là où cela faisait l'affaire des hommes politiques. J'ai fait cette déclaration l'an dernier; je l'avais fait l'année précédente, et je la fais de nouveau aujourd'hui. Il est absolument injuste, là où le service télégraphique a été converti en service téléphonique, de ne pas placer les appareils partout où l'on en a besoin. Je donnerai un exemple. Il v a une ligne dans le comté d'Inverness, qui traverse les districts de Upper-Margaree, East-Lakes, Ainslie et Whycocomagh.

Là se trouve un médecin qui doit donner ses services professionnels, dans tous les établissements du voisinage. Ce médecin ne peut pas avoir de téléphone.

L'hon. M. CARVELL: Quel est son nom?

M: CHISHOLM: Le docteur McDonald.

L'hom. M. CARVELL: Dites-lui de me télégraphier à cet effet.

M. CHISHOLM: Très bien, je vais m'arrêter. Si l'an dernier, l'ancien ministre avait fait cela, j'aurais été satisfait. Dans chaque cas où un homme est prêt à payer pour un téléphone, pourquoi, je vous le demande, ne pas le lui accorder, moyennant un loyer raisonnable, ou gratuitement, si tel est le principe suivi par le Gouvernement?

L'hon. M. CARVELL: Dites-lui de me télégraphier et il en aura un.

M. CHISHOLM: Très bien. Je suis satisfait de voir que justice sera faite dans mon comté en ce qui regarde la question du téléphone.

M. BUTTS: J'ai envie de demander au ministre d'être un peu plus généreux. Je remarque que l'on ne demande que \$700 pour le réseau télégraphique de ce beau comté qu'est Cap-Breton. Je veux attirer l'attention du ministre sur deux questions importantes qui sont discutées depuis des années par les habitants du comté de Cap-Breton. L'une est celle du port de Glace-Bay. Peutêtre le ministre n'est-il pas aussi au courant de son histoire que nous, gens du Cap-Breton, le sommes, mais, il y a quelques années, par un certain acte du Parlement, le port de Glace-Bay a été enlevé au Gouvernement et donné à la Dominion Coal Company. Depuis ce temps-là c'est pour ainsi dire un port privé.

M. le PRESIDENT: L'honorable député fait-il allusion à l'installation d'une ligne téléphonique à cet endroit?

M. BUTTS: Non.

M. le PRESIDENT: Je crains que l'honorable député ne soit en dehors de la question. Je regrette d'avoir à le rappeler à l'ordre.

M. BUTTS: Je suis presque toujours hors de la question, mais, vous, monsieur le président, vous savez toujours fort bien m'y ramener. Vous pourriez vous montrer un peu généreux à mon égard.

M. le PRESIDENT: Je crains que l'honorable député ne m'oblige à être très généreux envers les autres députés, c'est pourquoi je lui den anderais de se désister.

M. BUTTS: Je finirai peut-être par atteindre la question quand même. Il s'agit de ce crédit de \$700.

L'hon. M. CARVELL: Ne serait-ce pas une bonne chose si l'honorable député avait une ligne téléphonique allant à Glace-Bay?

M. BUTTS: Ce serait beaucoup mieux, si le ministre prenait le port de Glace-Bay et y faisait des améliorations considérables.

M. le PRESIDENT: A l'ordre. Je regrette, mais l'honorable député n'est pas dans la question.

M. BUTTS: Je m'incline devant votre décision. J'allais suggérer au ministre d'augmenter la somme.

M. McKENZIE: Est-ce que ceci représente la somme totale pour le réseau téléphonique des provinces maritimes? L'an dernier les crédits généraux s'élevaient à une somme considérable.